

Viser la croissance à l'aide d'initiatives environnementales

Édition sur les fonds distincts

Lancement le 25 mai 2021 : Le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie sera offert dans le cadre des contrats **Mandats privés de placement Manuvie—Fonds distincts MPPM** et **FPG Sélect PlacementPlus Manuvie**.

- Des RFG concurrentiels
- Une offre des caractéristiques de fonds distincts, comme la **protection contre les créanciers** et la **planification successorale**

Objectif : Ce fonds vise à dégager un rendement à long terme en investissant principalement dans un éventail diversifié d'actions mondiales de sociétés qui sont des chefs de file en matière d'atténuation des changements climatiques.

Renseignements sur les fonds

Contrat	Nom du fonds	**** RFG (%)	Frais d'entrée*	Sans frais avec récupération des commissions	Frais de sortie*	**** RFG (%)	Frais modérés*	**** RFG (%)	Catégorie F**	Frais pour services professionnels***
FPG Sélect PlacementPlus	FPG Sélect d'initiatives climatiques Manuvie	2,77 %	MGF3072	MGF3075	MGF3073	2,77 %	MGF3074	1,66 %	MGF3079	S. O.
Fonds distincts MPPM	Fonds distinct Mandat privé d'initiatives climatiques Manuvie	2,26 %	MPS4602	MPS4607	S. O.	2,41 %	MPS4603	1,16 %	MPS4604	MPS4606

*L'option Élite est offerte pour les contrats FPG Sélect souscrits avant le 3 octobre 2014. Consultez l'outil Prix et rendement pour connaître les codes de fonds et les RFG.

**La catégorie F est offerte seulement pour les contrats « titulaire pour compte ».

***Les frais pour services professionnels sont offerts seulement aux distributeurs admissibles qui ont signé une convention de l'option avec frais pour services professionnels (FSP) auprès de Manuvie et aux épargnants qui ont conclu une entente pour payer des frais de services (des FSP) aux distributeurs, plus les taxes applicables.

****Le RFG est approximatif pour l'année en cours et peut être modifié.

Réservé aux conseillers.

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur du contrat d'assurance FPG Sélect et du contrat d'assurance Mandats privés de placement Manuvie—Fonds distincts MPPM (Fonds distincts MPPM) de Gestion de placements Manuvie ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour discuter des fonds distincts avec Gestion de placements Manuvie, composez le 1-800-355-6776.